



## >> Interviews

propos recueillis par Yannick Urrien

L'influence du RCF progresse : l'ancien ministre et député LR des Français de l'étranger se prononce pour la liberté de la protection sociale



## Frédéric Lefebvre et Claude Reichman débattent sur la fin du monopole de la sécurité sociale

Le Rassemblement des contribuables Français a une influence réelle dans la vie politique malgré l'embarco médiatique. En effet, depuis plusieurs années le RCF est le seul parti à défendre la liberté de la protection sociale et Nicolas Miguet était l'un des invités de Claude Reichman lors du congrès des « Libérés de la sécu ». Nicolas Miguet a abordé cette question il y a quelques semaines avec Frédéric Lefebvre et l'ancien ministre a compris qu'il y avait un mouvement important en faveur de la liberté. C'est un événement : pour la première fois, un parlementaire s'est prononcé pour la liberté de la protection sociale. Ainsi, Frédéric Lefebvre, candidat à la primaire de la droite et du centre, vient de créer l'événement avec ce sujet sensible, qui concerne des millions d'artisans, commerçants et patrons de PME, mais aussi des millions de salariés. Depuis une trentaine d'années, le docteur Claude Reichman, qui a notamment été conseiller de Raymond Barre, plaide pour la fin du monopole de la sécurité sociale. Frédéric Lefebvre et Claude Reichman, président du MLPS (Mouvement pour la liberté de la protection sociale), dialoguent dans cet entretien politique de la semaine.

L'Hebdo-Bourseplus :

***Vous venez de prendre position en faveur de la liberté d'affiliation vers des assurances privées pour les assujettis aux RSI. Raymond Barre s'était prononcé pour la liberté de la protection sociale en 1988, or, depuis cette date, vous êtes le premier homme politique à adopter cette position. Qu'est-ce qui vous a conduit à prendre cette décision ?***

Frédéric Lefebvre :

Lorsque j'étais ministre, j'étais en charge des commerçants, des artisans et des professions libérales, et j'avais l'habitude de faire trois déplacements par semaine. À l'occasion de ces déplacements, je n'entendais que des critiques violentes contre le système du RSI. Après le premier déplacement, en rentrant au ministère, j'avais dit à mon équipe : « Ce truc initié en 2005 et mis en place en 2008, il faut faire quelque chose, on ne peut pas continuer... » Mon cabinet m'avait répondu : « C'est vous qui recevez les réclamations, mais ce n'est pas vous qui avez la responsabilité du dispositif. En l'occurrence, cela dépend du ministère du Budget et du ministère du Travail ». J'avais saisi mes collègues pour que l'on puisse avancer sur ce dossier et nous avions mis en place des dispositifs avec beaucoup d'argent public pour entreprendre une réforme, comme aujourd'hui à travers tous les rapports qui sont publiés. Mais c'était simplement mettre des rustines pour bidouiller le système. En réalité, on passe à côté du fond du problème. C'est l'arbre qui cache la forêt. À la télévision, on voit en permanence des reportages sur ce système qui ne marche pas et on demande des sommes astronomiques à des gens qui se retrouvent très mal protégés. Tout cela est vrai, mais les gens sont aujourd'hui dans une situation dramatique, il y a une paupérisation réelle. Si j'ai décidé d'agir, c'est parce que je vais à la rencontre des Français depuis des mois et des mois. Je suis sur le terrain, je vois des commerçants qui dorment dans leur cave pour continuer de payer leurs salariés, je vois des gens qui ne sont pas capables d'avoir une retraite... C'est le vrai visage de ces 63 000 faillites que nous avons connues l'année dernière, ce qui veut dire 236 000 emplois, sans compter tous les emplois qui pourraient être réalisés et qui ne le sont pas. Tout simplement, parce que l'on

étrangle ces acteurs économiques. Donc, je me suis dit qu'il était temps de leur donner la liberté, puisqu'au niveau européen cette liberté a été affirmée et beaucoup de pays l'appliquent.

***Ce que vous dites est très important, puisque cela confirme les propos de Claude Reichman : il répète depuis des années qu'il existe des directives européennes sur la concurrence dans le domaine de la protection sociale...***

Frédéric Lefebvre : C'est toute la difficulté des interprétations divergentes. On peut avoir le droit avec soi, mais si un tribunal ne vous le reconnaît pas, vous vous retrouvez dans des situations dramatiques. Je pense qu'il faut maintenant donner la liberté. Si tel ou tel souhaite se mettre au régime général, il faudra adapter le système de protection. Je crois même que Monsieur Macron s'était prononcé pour cette idée avant de se faire taper sur les doigts... Je vais plus loin : à partir du moment où il y a un cahier des charges, avec des obligations - parce qu'il ne s'agit pas de propulser des gens sans protection sociale - il n'y a aucune raison pour que les assurances privées ne puissent pas le faire.

Claude Reichman : Les propositions de Frédéric Lefebvre font vraiment le buzz sur Internet et sur tous les réseaux sociaux. Nous sommes en France en présence du seul homme politique qui ait du cœur ! C'est extraordinaire, face au drame qui touche en ce moment l'ensemble des milieux indépendants, les commerçants, les artisans et les professions libérales, qu'il y ait un homme pour dire que ce n'est pas normal et que cela ne peut pas continuer. Monsieur Valls a dit le 31 mars 2015 que le RSI était un désastre, Monsieur Mandon, lorsqu'il était secrétaire d'Etat en charge de la réforme de l'État, a dit sur la Chaîne parlementaire qu'il fallait absolument faire quelque chose, parce que beaucoup de gens souffraient... Mais il n'y a jamais eu aucune urgence... Maintenant, un homme se lève, Frédéric Lefebvre, en disant qu'il faut rendre la liberté, c'est exactement ce qu'il faut faire. Au-delà de cette proposition, il y a un phénomène extrêmement important que les hommes politiques n'ont même pas encore compris : l'économie française est en déroute, parce que les 2,8 millions d'entreprises qui ont moins de 10 salariés sont massacrées littéralement par le RSI. La déroute des entre-

prises, c'est aussi la déroute de la France. Un État ne peut prendre de l'argent qu'auprès de ceux qui produisent mais, quand les entreprises ne produisent plus, l'État se retrouve en faillite. L'initiative de Frédéric Lefebvre est utile à la France.

Frédéric Lefebvre : Il est quand même paradoxal que l'on nous explique en permanence que l'on ne peut rien faire, puisque l'on nous répond toujours : « Ce n'est pas possible ». Je passe la moitié de mon temps dans ma circonscription aux États-Unis et au Canada, et je m'aperçois que tout est possible là-bas ! Dans un certain nombre de pays européens, ceux qui ont tenu compte de cette directive, je constate que tout est possible. En Allemagne, les caisses sont à l'équilibre et les travailleurs indépendants sont beaucoup mieux protégés qu'en France. On nous rebat les oreilles avec l'égalité, mais je voudrais rappeler qu'il y a des dizaines de régimes spéciaux en France : par exemple, la Caisse de retraite des navigateurs de l'aéronautique civile, les mines, les notaires, la Marine, les industries électriques et gazières, la SNCF, la Banque de France, la Comédie française, la caisse de retraite des personnels de l'Opéra national de Paris, celle du Port autonome de Strasbourg... Sans parler de l'ensemble des caisses que l'on connaît pour les professions libérales ! En fait, on se fiche du monde et on ne veut pas regarder en face la réalité de la souffrance qu'il y a dans notre pays. Je vais aussi à la rencontre des agriculteurs et nous avons un problème du même type aujourd'hui avec la MSA. Cela fait partie de la difficulté dans laquelle sont aujourd'hui les agriculteurs. Je ne vois pas pour quelle raison il n'y aurait pas non plus la liberté. Cela pose un autre problème, celui de la cogestion de la politique agricole par la FNSEA.

Claude Reichman : Le gouvernement appelle au chevet de la crise agricole ceux qui l'ont provoquée, c'est-à-dire les syndicats agricoles majoritaires. Le mal est décidément entre de mauvaises mains ! Nous sommes face à une situation où les Français sont très mal informés. Les gens souffrent, mais ils ne savent pas ce qu'on leur a fait et on leur a menti depuis le début. Les origines de la crise du RSI ne sont pas liées à un défaut d'organisation : on a volontairement créé le RSI pour masquer le fait qu'il n'y avait plus de monopole de la sécurité sociale car, auparavant, les indépendants étaient assurés par trois mutuelles. Or,

lorsque les technocrates du ministère des Affaires sociales se sont aperçus que l'on allait découvrir le pot aux roses, c'est-à-dire l'abrogation du monopole de la sécurité sociale, ils se sont dépêchés de fabriquer ce monstre qu'est le RSI pour lui donner un air de sécurité sociale, ce qu'il n'est évidemment pas. Nous ne sommes pas du tout en présence d'une simple maladresse administrative, nous sommes face à un phénomène : la volonté d'une caste, celle des technocrates qui vivent du système, de ne pas appliquer des textes qui ont été votés au niveau européen par la France.

**Frédéric Lefebvre** : On est dans un théâtre d'ombres dans cette affaire, avec aussi la question de la péréquation. La péréquation se fait sur des questions de démographie et on ne regarde pas pour autant s'il y a égalité de protection des uns et des autres. Donc, on se retrouve dans un schéma absolument incroyable. On offre la liberté aux fonctionnaires d'avoir de la Préfon, la retraite par capitalisation, et n'on offre pas à d'autres la possibilité d'avoir cette liberté. J'ai décidé qu'il fallait dire la vérité et sortir de ce double discours que l'on entend en permanence. Je vois à quel point les gens sont au bout du rouleau. Quand on parle de la mort d'entreprises, il y a aussi des morts, les suicides sont de plus en plus nombreux chez les indépendants et chez les agriculteurs, et j'ai décidé d'être le porte-parole des sans voix.

**Claude Reichman** : Vous connaissez parfaitement le sujet, mais sachez une chose : heureusement que votre initiative s'est déclenchée, parce qu'au stade où nous en sommes, c'est un état d'urgence absolue. Nous ne sommes pas simplement dans une situation que l'on qualifierait de difficile et que l'on pourrait, demain, améliorer. À l'aube de ce drame, nous avons maintenant une véritable menace de violence générale contre l'État. Je pense que l'une des raisons de votre action, c'est aussi le souci manifeste de la pérennité d'une paix sociale. Il va y avoir un effet de contagion et votre candidature à la primaire de la droite et du centre fera certainement que d'autres candidats devront se souvenir qu'ils sont les élus du peuple et non pas d'un parti politique. Nous sommes vraiment à un moment caractéristique des périodes révolutionnaires.

**Frédéric Lefebvre** : Depuis trois ans, lorsque je considère qu'un texte, y compris s'il vient du gouvernement, est positif pour les Français, je décide de le voter, contre les instructions de ma famille politique. Si je fais cela, c'est d'abord parce que je considère que le vieux logiciel droite gauche est à bout de souffle. Il faut changer d'attitude politique dans notre pays. Si, comme vous le pressentez, les autres candidats s'alignaient sur cette attitude politique nouvelle, ce serait une bonne nouvelle pour le pays. Si cela pouvait être, au-delà du RSI, le déclencheur d'une nouvelle attitude, ce serait salutaire pour la France.

**Claude Reichman** : Nous avons souffert d'un silence politique et médiatique qui était voulu. Les journaux reçoivent des consignes, ils ne sont plus le quatrième pouvoir, alors qu'ils devraient faire en sorte que les avis qu'ils recueillent soient transmis au public. En ce moment, plus personne n'attendait grand-chose de la politique. Il a suffi qu'un homme politique se lève en disant, « Je vais dire la vérité », pour que, tout d'un coup, une certaine forme de politique reprenne des

couleurs. Votre initiative marque une date historique. C'est la deuxième date historique de notre combat. Il m'a fallu plus de vingt ans de combat pour être enfin rejoint à l'automne 2012 par mes confrères médecins qui souffraient de la politique menée par Madame Touraine et par le gouvernement, et notre mouvement a pris un essor considérable avec des dizaines et des dizaines de milliers de personnes qui nous suivent. Aujourd'hui, votre initiative s'inscrit exactement à égalité avec cette date et, pour nous, c'est évidemment très important. Ce qui nous rassure le plus, c'est non seulement votre initiative, mais votre capacité à la porter. Récemment, nous avons eu un ou deux exemples de parlementaires qui ont commencé à dire la vérité. L'un d'eux, Monsieur Le Fur, député Les Républicains et vice-président de l'Assemblée nationale, a dit qu'il n'y avait plus de monopole depuis longtemps. Puis, sur une simple lettre du RSI, il a dit : « On a mal compris ». Un autre, Patrick Lebreton, député PS de La Réunion, a dit, lui aussi, qu'il y avait des directives européennes qui s'appliquaient. Mais son message n'a pas été tellement entendu... Le troisième coup a été le bon : c'est le vôtre !

**Avant même les directives européennes, Raymond Barre s'était prononcé dès 1988 pour la liberté d'assurance pour la protection sociale. À l'époque, les gens ne comprenaient pas vraiment ce que cela signifiait, tant le monopole de la sécurité sociale était une évidence... Qu'est-ce qui avait conduit Raymond Barre à penser cela ?**

**Claude Reichman** : Raymond Barre était d'abord tout à fait favorable à la liberté de la médecine, puisqu'il a créé ce fameux secteur 2 des médecins. Il était furieux contre les médecins qui n'avaient pas saisi leur chance. Le secteur 2, c'est tout simplement la possibilité pour les médecins de pratiquer les honoraires de leur choix, avec tact et mesure, bien sûr, et que la sécurité sociale rembourse les patients normalement. Les personnes qui sont mal remboursées par la sécurité sociale, au motif du conventionnement ou du non-conventionnement, sont des gens qui paient leurs cotisations normalement. Quand il s'est agi d'aller plus loin, Raymond Barre avait compris qu'il fallait jouer la carte de la liberté le plus possible. C'était un homme extrêmement calme et réfléchi, et les seules fois où je l'ai vu s'énerver, c'est quand il sautait sur son fauteuil comme un cabri en criant : « Il faut arrêter de dépenser ! » Cela le mettait en fureur de voir cet argent déversé partout de façon irréfléchie, car la France s'appauvrisait.

**Comment peut s'opérer la transition vers la fin du monopole de la sécurité sociale ? Les offres sont-elles complexes à mettre en œuvre pour les assureurs ?**

**Claude Reichman** : C'est extrêmement simple ! En matière de maladie, l'essentiel des dépenses se fait au cours des deux dernières années de la vie. Cela veut dire que nous aurons à assumer la sécurité de tous les patients, qu'ils soient ou non assurés sociaux, et la nouvelle formule entrera en vigueur aussitôt, donc les gens seront très bien protégés. En revanche, là où il faudra faire une réforme drastique, c'est en matière de retraite. On sait que les droits acquis ne pourront pas être honorés, il va donc falloir changer radicalement la structure de notre système et passer à la capitalisation. Quelqu'un a fait cela, c'est mon

ami le ministre José Pinera, qui l'a fait au Chili, avec une grande adhésion populaire puisque les gens étaient libres de choisir leur système. Dans la première année qui a suivi la mise en place des fonds de pension, 95% des salariés avaient choisi librement d'y adhérer parce qu'ils disaient : « J'aime bien savoir où se trouve mon argent ! » La seule façon de sauver la situation de la France, actuellement, c'est de réduire nos dépenses de 250 milliards, et non pas en cinq ou dix ans comme le proposent Monsieur Sarkozy ou Monsieur Fillon, mais tout de suite. C'est exactement le différentiel que nous avons avec l'Allemagne. Mais comment voulez-vous, dans un pays où le débat porte sur de faux sujets, arriver à faire comprendre aux gens qu'il faut arrêter de dépenser ! Ensuite, Claude Bébear, ancien président d'AXA, a dit bien des fois qu'il était beaucoup plus facile d'assurer un cancer qu'un accident d'automobile... Vous avez dans un accident automobile beaucoup de problèmes de responsabilité civile et des conséquences en chaîne parfois. Alors que, concernant un cancer - un événement que l'on ne souhaite à personne - vous avez la maladie elle-même, les soins à donner et, si possible, une guérison. Ce sont des dépenses maîtrisables. Nous savons très bien que toutes les compagnies d'assurances internationales remboursent de façon tout à fait parfaite toutes les maladies, tous les accidents et toutes les interventions chirurgicales, tout simplement parce qu'elles sont réassurées. La plupart des compagnies qui assurent les Libérés, actuellement, sont des compagnies réassurées mondialement, les unes sont réassurées par les Lloyd's, d'autres par Munich Re... Il n'y a pas de menaces sur les assurances privées. J'ajoute que les textes européens interdisent la sélection du risque. Vous ne pouvez pas assurer les malades en fonction de leur profil de santé et, si vous tombez malade, l'assureur ne peut pas vous exclure de l'assurance. Il y a toute une série de garanties.

**Frédéric Lefebvre** : Je voudrais dire que le débat public en France est devenu le divertissement de l'opinion, au sens étymologique du terme : cela veut dire que l'on détourne les gens de l'essentiel. On a passé deux mois et demi sur la déchéance de nationalité, qui est un faux débat. Il suffit de lire le Code civil, tous les fondamentaux y sont, il y a juste la question de savoir si on l'élargit aux terroristes. On prend les Français pour des imbéciles ! Le débat public se résume à un certain nombre de symboles qui sont censés résumer la politique qui doit être menée. Il y a eu la taxe à 75% : on nous a expliqué que cela allait régler le problème des inégalités et de la France... Maintenant, toutes les voix de l'opposition considèrent qu'il faut supprimer les 35 heures ! Tout cela est une blague. Il faut dire la vérité. On a un modèle économique et social qui est aujourd'hui à bout de souffle et il est même au bord de l'explosion. De 1974 à aujourd'hui, quand on regarde l'évolution, en 1974 nous avions 400 000 chômeurs, or on en a plus de 6 millions et nous avons 8,5 millions de pauvres dans notre pays. Cela veut dire que la cible n'est pas atteinte. Tout cela avec une dette qui est passée de 20 à 80% du PIB, et 97% de la richesse créée aujourd'hui, avec des prélèvements obligatoires qui sont passés de 35 à 45% et qui étouffent les Français... Rien

*suite page 29 ►*

► *suite de la page 27*

que le coût de gestion de l'ensemble des dispositifs d'aides et d'assurances sociales, avec parfois des organismes locaux, des organismes nationaux, c'est 35 milliards ! Si l'on réforme ce dispositif, on a une matière pour réduire considérablement la dépense publique. Il faut une méthode. Je défends la liberté, mais on doit aussi la vérité aux Français. Il faut, sur la question de la dépense publique, faire ce qui a été fait au Canada. En 1993, j'avais été impressionné par la capacité du Canada, qui était à l'époque la Grèce d'aujourd'hui. C'était un pays qui était quasiment en banqueroute ! Un Premier ministre, Monsieur Jean Chrétien, a engagé, avec une force incroyable, un plan de réduction de la dépense publique. Il a immédiatement rendu aux acteurs économiques et aux citoyens, par des baisses d'impôts et de charges, toute la dépense publique qu'il avait réduite. En quelques années, le Canada a retrouvé l'équilibre. Je veux dire aux Français que rien n'est impossible. Je passe la moitié de mon temps loin de la France. Il y a une chose qui est impossible, c'est de continuer de se déchirer sur des divisions artificielles entre la droite et la gauche. Regardez ce qui se passe ailleurs. Quand on parle de la voiture sans chauffeur, je la croise lorsque je suis à Palo Alto, cela fait des mois qu'elle circule ! Un rapport du MIT dit que 50 % des emplois sont automatisables. Dans notre pays, dans les dix ans, on va perdre 3 millions d'emplois en raison du numérique. Cela veut dire qu'entre ce modèle qui est à bout de souffle et les enjeux que nous avons devant nous, il est absolument impératif de changer de modèle. Il faut remettre en cause les choix qui ont été faits il y a quarante ans.

***Que répondez-vous à ceux qui pourraient vous accuser de faire la politique des riches et des assurances privées ? Est-ce le combat des riches ou le combat des plus faibles qui peuvent regagner en pouvoir d'achat ?***

Claude Reichman : C'est le combat des « sans dents » ! Je parcours la France et je m'aperçois que les gens qui travaillent et qui font des efforts extraordinaires sont dans une situation vraiment délabrée. Quand je parle de « sans dents », c'est imagé, mais c'est réel aussi. Je reçois tous les jours des dizaines de lettres de gens qui me disent : « Sauvez-moi ! » Rendez-vous compte de ce que l'on dit à quelqu'un qui n'est qu'un président d'association ! Ces gens s'adressent à moi parce qu'ils ont perdu tout espoir. L'initiative de Frédéric Lefebvre me permet de dire aujourd'hui avec certitude que l'on va les sauver !

Frédéric Lefebvre : On va les sauver, ce sont les gens les plus faibles et les plus pauvres qui sont aujourd'hui les victimes de ce système, parce qu'ils n'ont pas d'autres solutions. Ce sont des gens qui ne peuvent pas partir à l'étranger pendant quelques années, ce sont des gens qui ne peuvent pas se permettre de construire une société anonyme ou une SAS parce qu'ils veulent une bonne protection... C'est pour ceux-là que je veux mener ce combat. ■